



FFvolley

COMMISSION FEDERALE MEDICALE

PROCES-VERBAL N°2 DU 7 MAI 2024

(Par visioconférence)

SAISON 2023/2024

Présents

Dr Richard GOUX
Dr Eric VERDONCK
Dr Annie PEYTAVIN
Dr Joffrey COHN

Excusés

Dr Marc GIAOUI
Dr Frederic GUYOMARC'H
Dr Maryse DUPRE
Dr Josselin LAFFOND
Dr Marianne GROC
Représentant de la DTN

La commission médicale est sollicitée par la DTN pour donner son avis sur une création exceptionnelle de quadruple sur classement nécessaire pour les quelques jeunes filles M13 qui intègrent les pôles espoirs afin de leur permettre de jouer avec leur équipe en championnat pré national dans leur région.

Notre préoccupation est bien sûr de préserver la santé physique et psychique de ces jeunes filles.

Nous proposons donc la solution suivante :

Autoriser exceptionnellement ce quadruple sur classement pour les jeunes filles M13 intégrant un pôle la saison prochaine, sur demande de la DTN et sous les conditions suivantes :

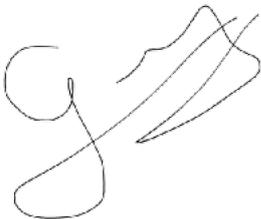
Fournir à la commission médicale le dossier médical complet de l'athlète dès la demande (dossier SMR et d'entrée dans le pôle).

Fournir 2 fois dans la saison (décembre et mars) une fiche médicale A accompagnée d'un bilan d'un entretien psychique récent.

En cas de non-fourniture de ces éléments l'autorisation exceptionnelle de quadruple sur classement sera suspendue.

Une évaluation sera faite en fin de saison pour décider de la prolongation ou non de cette mesure.

Le Président de la CFM
Richard GOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Goux', written in a cursive style.